

Grand Prix de la Ville du Vauclin et des Commerçants



du 12 au 14 Avril 2024

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. Organisation

L'épreuve est organisée par le Club Cycliste Vauclinois sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute **du 12 au 14 Avril 2024 à partir de 14heures**

Le parcours est le suivant :

Etape 1 : DEPART 14 heures : Gare routière Vauclin – Sommet Massel – Marin – Giratoire du Moulin Ste Anne – Demi-tour - Marin – Giratoire Annette Giratoire Duprey – Giratoire Poirier – Giratoire Rocher Zombi – Josseau – Sommet Raquette – Vauclin – Giratoire Château Paille – Giratoire Pte France – Sommet Mne Lacroix – Gendarmerie François – Giratoire Quatre croisées – Croisée Mne Vert – Giratoire Lourdes – Lapalun – Croisée EDF – Bourg St Esprit – Giratoire Régale – Sommet Valatte – Giratoire Coulée d'Or – Arrivée Stade Vauclin : **Soit 88.92 Kms**

Etape 2 : Contre la Montre Individuel Départ 15h00 : Cadette (Terrain Foot) - RN 6 – Baie des Mulets – RN6 - Giratoire Château Paille – Gare Routière Vauclin – Stade Vauclin – Giratoire Coulée d'Or – Arrivée Ecole Bellevue . **Soit 10.13 Kms**

Etape 3 : Départ 13h30 : Gare routière Vauclin – Giratoire Château Paille – Ravine Plate – Giratoire Pte France – Sommet Mne Lacroix – Gendarmerie François – Cimetière – Bisette – Croisée Manzo - Giratoire Quatre Croisée – Giratoire martienne – Sommet Mne Lacoix – Giratoire Pte France – Giratoire Château Paille – Gare routière – Sommet Massel – Marin – Ste Luce – Giratoire Petit Bourg – Croisée EDF – Saint Esprit - Croisée Manzo - Giratoire quatre croisées - Giratoire Martienne – Sommet Mne Lacroix – Ravine Plate – Placide – Arrivée Foyer Rural Ravine Plate . **Soit 97.34 Kms**

ARTICLE 2. Type d'Epreuve

L'épreuve est classée 2.12.7 et réservée aux coureurs des catégories Access, Open et Elite. Elle est inscrite au Calendrier Régional. Un classement U19 sera réalisé.

ARTICLE 3. Participation

L'épreuve est ouverte aux coureurs des Comités Régionaux et des clubs affiliés au CRCM. Les directeurs sportifs et leurs assistants (le cas échéant) devront être munis d'une licence FFC. Aucune exception ne sera admise.

ARTICLE 4. Engagement

L'engagement est individuel et est à faire auprès du CRCM au plus tard **le mardi 9 Avril 2024 - 19h00 dernier délai**. Le montant de l'engagement est de **20 euros** par coureur et payable le jour de l'engagement.

ARTICLE 5. Ordre de départ

L'ordre de départ du Contre la Montre sera établi selon le classement général inverse à l'issue de la 1^{ère} étape.

ARTICLE 6. Ravitaillement

L'ouverture du ravitaillement sera autorisée à partir du 30^{ième} kilomètre et la fermeture dans les 20 derniers. Tout ravitaillement est interdit dans les ascensions et les descentes.

En fonction des conditions climatiques, le jury des commissaires pourra anticiper l'ouverture du ravitaillement et retarder sa fermeture.

ARTICLE 7. Radio Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence habituelle.

ARTICLE 8. Assistance Technique Neutre

Il n'y a pas d'assistance technique neutre. Les Clubs devront organiser l'assistance de leurs coureurs.

ARTICLE 9. Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres, ne sont pas applicables à l'épreuve.

ARTICLE 10. Délais d'Arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 30 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 11. Classements

1. Classement Général Individuel au Temps

Le classement général individuel au temps s'obtient par l'addition des temps enregistrés par les chronométreurs dans toutes les étapes courues en tenant compte des éventuelles pénalités en temps. En cas d'égalité de temps dans ce classement, les fractions de secondes enregistrées lors du contre la montre individuel seront totalisées pour départager les coureurs concernés.

En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues dans chaque étape pour départager les concernés et en dernier ressort, à la place obtenue lors de la dernière étape disputée.

Ce classement portera l'attribution d'un **Maillot Jaune**.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers de ce classement final.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au porteur du maillot.

2. Classement du Meilleur Grimpeur

Le classement général du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet des côtes précisés comme suit :

- 2^e catégorie : 10-8-6-4-3-2-1 point aux 7 (Sept) premiers coureurs classés au sommet.
- 3^e catégorie : 6-4-3-2-1 point aux 5 (Cinq) premiers coureurs classés au sommet.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1) Nombre de premières places dans les côtes la plus élevée (2^e Catégorie).
- 2) Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie suivante et ainsi de suite.
- 3) Classement général individuel au temps.

Ce classement portera l'attribution d'un **Maillot Blanc à Pois Rouge**.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers du classement final.

Une prime journalière 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

3. Classement Meilleur U19

Réservé aux coureurs de 17ans et 18 ans.

Chaque jour, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le **Maillot Vert**.

A l'issue de la dernière étape, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers du classement final.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

4. Classement Meilleur Access

Chaque jour, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le **Maillot Rouge**.

A l'issue de la dernière étape, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers du classement final.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

5. Classement Meilleur U23

Réservé aux coureurs âgés de 19 à 22 ans

Chaque jour, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le **Maillot Bleu**.

A l'issue de la dernière étape, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers du classement final.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

ARTICLE 12. Prix - Voir grille des Prix

ARTICLE 13. Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

ARTICLE 14. Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole:

- Les 3 premiers de chaque catégorie

Ils se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après leur arrivée.

ARTICLE 15. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

FIN DU REGLEMENT

ETAPE 1 : Vendredi 12 Avril 2024

ITINERAIRE	Tour	KILOMETRES		Points Part.			
		de l'Arrivée	du Départ		36 km/h	38 km/h	40 km/h
Gare Routière Vauclin		88,92	0,00		14:00:00	14:00:00	14:00:00
Sommet Massel		81,09	7,83	PM1			
Carrefour Ste Anne		78,62	10,30				
Giratoire du Moulin		73,16	15,76				
Carrefour Marin		67,61	21,31				
Giratoire Annette		65,85	23,07				
Giratoire la Duprey		60,49	28,43				
Giratoire Poirier		59,32	29,60				
Giratoire Rocher Zombi		57,00	31,92				
Croisée Josseaud		55,23	33,69				
Sommet Raquette		50,81	38,11	PM2			
Vauclin		43,77	45,15				
Gare Routière Vauclin		43,50	45,42				
Giratoire Château Paille		42,83	46,09				
Ravine Plate		40,23	48,69				
Giratoire Petite France		36,46	52,46	Mi	15:26:00	15:17:00	15:12:00
Sommet Mne Lacroix		31,98	56,94				
Gendarmerie François		30,97	57,95				
Giratoire Martienne		30,09	58,83				
Giratoire Quatre Croisées		26,39	62,53				
Croisée Morne Vert		25,17	63,75				
Giratoire Lourdes Ducos		21,04	67,88				
Lapalun		19,53	69,39				
Croisée EDF		17,70	71,22				
Bourg St Esprit		14,68	74,24				
Giratoire Régale		13,61	75,31				
Sommet Valatte		8,17	80,75	PM3			
Giratoire Coulée d'Or		1,67	87,25				
Coulée Verte		0,92	88,00				
Arrivée - Stade Vauclin		0,00	88,92		16:49:00	16:40:00	16:32:00

GPM : Prix Montagne

OR : Ouverture Ravitaillement

FR : Fermeture Ravitaillement

Etape 2 : Samedi 13 Avril 2024

ITINERAIRE	Tour	KILOMETRES					
		de l'Arrivée	du Départ	35Km/h	37km/h	39km/h	40km/h
Départ Terrain Foot Cadette		10,13	0,00	15:00:00	15:00:00	15:00:00	15:00:00
Croisée RN6		9,53	0,60				
Ravine Plate		8,56	1,57				
Entrée Baie des Mulets		8,25	1,88				
Giratoire Château Paille		6,06	4,07				
Direction St Esprit		5,10	5,03				
Stade Vauclin		4,02	6,11				
Giratoire Coulée d'Or		3,02	7,11				
Arrivée Ecole de Bellevue		0,00	10,13	15:10:00	15:09:00	15:08:00	15:07:00

ETAPE 3 : Dimance 14 Avril 2024

ITINERAIRE	Tour	KILOMETRES		Points Part.			
		de l'Arrivée	du Départ		36 km/h	38 km/h	40 km/h
Gare Routière Vauclin		97,34	0,00		13:30:00	13:30:00	13:30:00
Giratoire Château Paille		96,46	0,88				
Ravine Plate		94,07	3,27				
Giratoire Petite France		90,08	7,26				
Sommet Mne Lacroix		85,62	11,72	PM1			
Gendarmerie François		84,60	12,74				
Giratoire Martienne		83,75	13,59				
Cimetière François		83,34	14,00				
Bissette		81,72	15,62				
Croisée Manzo		79,43	17,91				
Giratoire Quatre Croisées		77,32	20,02				
Giratoire Martienne		73,66	23,68				
Sommet Mne Lacroix		71,76	25,58	PM2			
Giratoire Petite France		67,31	30,03				
Ravine Plate		63,31	34,03				
Giratoire Château Paille		60,94	36,40				
Gare Routière Vauclin		60,15	37,19				
Sommet Massel		52,50	44,84	PM3			
Croisée Ste Anne		50,02	47,32				
Giratoire Annette		48,30	49,04	Mi			
Giratoire La Duprey		42,95	54,39				
Giratoire Poirier		41,77	55,57				
Ste Luce		39,83	57,51				
Giratoire Lafayette		28,29	69,05				
Giratoire Petit Bourg		26,61	70,73				
Croisée EDF		24,45	72,89				
Bourg Saint Esprit		21,43	75,91				
Croisée Manzo		16,95	80,39				
Giratoire Quatre Croisées		14,84	82,50				
Giratoire Martienne		11,24	86,10				
Sommet Mne Lacroix		9,25	88,09	PM4			
Giratoire Petite France		4,83	92,51				
Ravine Plate		0,84	96,50				
Entrée Placide		0,54	96,80				
Arrivée Foyer Rural Ravine Plate		0,00	97,34		16:38:00	16:36:00	16:20:00

GPM : Prix Montagne

OR : Ouverture Ravitaillement

FR : Fermeture Ravitaillement